



UN JARDIN POUR TOUS & TOUS AU JARDIN !

Cette année, le trophée a pour objectif de célébrer le jardin comme lieu privilégié de partage : au-delà des activités réservées aux jardiniers, on s'y retrouvera régulièrement ou à l'occasion d'un évènement spécifique, pour transmettre des connaissances et pour faire découvrir la nature à ceux qui ne viennent pas au jardin habituellement.

Voici quelques idées d'activités pouvant être mises en place :

- Visite(s) guidée(s) du jardin par les personnes détenues qui l'entretiennent,
- Signalétique indiquant le nom des variétés plantées,
- Evènement dans le jardin (peut se faire à l'occasion de la Fête de la Nature),
- Observation et inventaire de la biodiversité présente dans le jardin,
- Création de bouquets, d'herbiers... dans le cadre d'activités artistiques,
- Atelier cueillette et cuisine avec la production du jardin,
- Rendez-vous « tisane » autour des plantes aromatiques,
- Formation à l'horticulture et au maraichage,
- Activités pédagogiques de découverte du milieu botanique,
- ...

Modalités du concours

🌱 Objectif :

- Encourager la création, l'embellissement et l'extension des jardins en prison
- Favoriser la pratique du jardinage et du maraichage dans les établissements pénitentiaires

🌱 Prix :

La dotation globale du Trophée pourra aller jusqu'à 6 000 euros.

Le jury désignera au moins 3 lauréats (1^{er} prix : 1500€, 2^{ème} prix : 1000€ et 3^{ème} prix : 500€).

⚙️ Critères :

Plusieurs critères seront pris en compte pour la désignation des gagnants, on peut citer notamment :

- ✓ Esthétique générale du jardin
- ✓ Originalité / créativité du jardin
- ✓ Nombre de personnes détenues impliquées dans l'entretien du jardin
- ✓ Nombre de personnes détenues participant à des activités se déroulant dans le jardin
- ✓ Nombre de parties prenantes indirectement impliquées dans le jardin
- ✓ Motivation des équipes et soin apporté à la candidature
- ✓ Qualité des photos
- ✓ Respect de la biodiversité et pratique écologique

⚙️ Jury :

Le jury sera composé de 7 personnes réparties de la manière suivante :

Membres fondateurs :

Green Link : Dominique du Peloux, Alain Sourisseau et Jacques Millon

ANVP : Odile Nourrisson, *administratrice en charge du Partenariat*

DAP : Alice Le Bail, *référente nationale chargée de la promotion et l'évaluation des activités*

Invités d'honneur :

François Bataillard, *directeur de l'association Le Chemin des Fleurs*
(*Second invité d'honneur en attente de confirmation*)

⚙️ Calendrier :

- 17/09/2025 : Clôture des candidatures
- 10/10/2025 : Pré-sélection des finalistes par Green Link
- 05/11/2025 : Désignation des gagnants par le jury

*Versement du prix au plus tard le 31/05/2026

⚙️ Candidature :

La fiche d'inscription et les photos (compressées ou insérées dans un PDF de préférence) devront être envoyées au plus tard le 17/09/2025 à l'adresse suivante :

desjardinspourlesprisons@green-link.org

ou bien par « francetransfert » ou tout autre système de partage de fichiers volumineux.

Cf. Règlement